

## **Questions / Réponses – Implantation de la collecte de résidus alimentaires 2018**

### **Vous avez coupé une collecte...**

Dans les secteurs où la collecte des résidus alimentaires est implantée, une substitution de collecte de déchets a eu lieu, mais ce sont toujours deux collectes par semaine qui sont offertes, soit une pour les résidus alimentaires et une pour les ordures ménagères. Tous les arrondissements seront desservis de la même manière et voient une substitution d'une collecte de déchets au profit de la collecte des résidus alimentaires lorsqu'il y avait initialement 2 collectes de déchets.

### **Pourquoi ces changements ?**

Selon les objectifs fixés par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, il sera interdit d'éliminer des matières organiques à même les ordures ménagères d'ici 2020. L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a profité de l'implantation graduelle de la collecte des résidus alimentaires pour simplifier et harmoniser l'ensemble des collectes sur son territoire.

### **Le dépôt la veille au soir cause des problématiques de salubrité dans les rues (sacs éventrés, animaux qui fouillent etc.) !**

Comme la majorité du contenu de notre poubelle est composée de résidus alimentaires, il devrait rester peu de matières dans le sac à ordures. [Le règlement 16-049](#) stipule qu'il est interdit de déposer des résidus alimentaires, du recyclage, des résidus verts, des résidus domestiques dangereux dans le sac d'ordures ménagères. Tous les citoyens desservis par la collecte de résidus alimentaires sont tenus conformément à la réglementation d'y participer. Le bac est étanche et ne peut pas être ouvert par les animaux nocturnes.

### **J'habite le secteur desservi et je n'ai pas reçu mon bac! (Demandes avant le 1<sup>er</sup> mars)**

La distribution des kits s'effectue durant tout le mois de février pour l'ensemble du territoire. Peut-être que vos voisins l'ont reçu et pas vous en fonction de la configuration de votre bâtiment (nombre de logement etc.)

### **J'habite le secteur desservi et je n'ai pas reçu mon bac! (Demandes après le 1<sup>er</sup> mars)**

Contactez le 311 pour faire une requête. On vous en livrera un.

### **J'ai reçu les bacs pour la collecte des résidus alimentaires mais je n'ai pas de sacs pour le compostage. Où puis-je m'en procurer?**

3 échantillons sont fournis dans le kit de démarrage. Vous pouvez acheter ces sacs auprès de nombreux commerçants de votre quartier. Assurez-vous cependant que les sacs que vous achetez sont compostables. L'utilisation des sacs n'est pas obligatoire, mais elle facilite l'entretien des bacs. En période hivernale, il est souhaitable de bien envelopper les matières afin qu'elles ne gèlent pas au fond du bac brun.

### **Est-ce que je suis obligé d'utiliser des sacs ?**

Non vous pouvez mettre les résidus alimentaires directement dans le bac mais les sacs permettent un entretien plus facile et limitent les restants de nourriture qui collent aux parois

### **Et d'ailleurs les sacs en plastique sont interdits depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ?**

Les sacs compostables ne sont pas visés par le règlement sur le bannissement des sacs de plastique.

### **Les résidus alimentaires vont être un vrai problème en été avec les vers, l'odeur et le manque de place.**

Il y a des trucs très simples pour éviter cela!

- Égouttez vos déchets de table, afin de ne garder que les aliments solides, et enveloppez-les dans du papier journal pour absorber les liquides résiduels;
- Déposez du papier journal et saupoudrez un peu de bicarbonate de soude dans le fond de vos bacs, pour en faciliter l'entretien et contrer l'apparition de mouches à fruits;
- Le bac de cuisine et le bac brun ne laissent pas passer d'odeurs si vous les fermez hermétiquement. Nettoyez-les régulièrement avec de l'eau et du vinaigre blanc ou un détergent doux;
- Pour éloigner les mouches à fruits et les rongeurs : Insérez des morceaux de charbon, un bouchon de liège coupé en deux, des produits naturels dégageant une odeur piquante (onguent contre la toux, huiles essentielles de menthe poivrée, lavande, géranium). Veillez aussi à ce que vos bacs soient bien fermés hermétiquement;
- **Pour ne pas avoir de vers blancs** : Gardez au frais les restes crus d'origine animale jusqu'au moment de la collecte. Si vous êtes au prise avec ces vers, versez directement du sel ou du vinaigre afin de les éliminer;

### [Pour plus d'information](#)

#### **En hiver j'ai entendu-dire que les sacs restaient collés au fond.**

En effet, lors de période de grands froids, il est probable que le sac gèle au fond du sac et que par conséquent les collecteurs ne puissent pas collecter correctement. Nous vous recommandons de mettre un peu d'huile alimentaire dans le fond et sur les parois du bac brun. Cela facilitera le travail des collecteurs.

#### **Prévoyez-vous élargir le service de collecte des résidus alimentaires aux immeubles de 21 logements et plus? Aux ICI? Dans les lieux publics, les parcs?**

Le programme initial d'implantation de la collecte s'adressait uniquement aux bâtiments de

9 logements et moins, nous avons déjà implanté plus d'immeubles en offrant la collecte pour les bâtiments de 9 à 21 logements. Si vous voulez composter mais que vous habitez dans un bâtiment de plus de 21 logements, c'est possible grâce au compostage communautaire : [compostplateau@ville.montreal.qc.ca](mailto:compostplateau@ville.montreal.qc.ca). Pour les lieux publics et les parcs (collecte hors foyer), nous travaillons actuellement avec le Ville pour étudier la meilleure manière de desservir ces lieux achalandés.